



Monsieur le Président de la République

Le Président National ANPNOGD  
Mr LECOQ, André  
La Tourtonnière – COURMENIL  
61310 – GOUFFERN en AUGE  
Tél : 02.33.35.62.31  
Mail : [lecoq-andre@orange.fr](mailto:lecoq-andre@orange.fr)

Le 18 janvier 2021

Nous vous présentons, tout d'abord, nos meilleurs vœux pour l'année 2021, tant sur le plan personnel que national pour notre pays, la France.

La situation de notre cher pays est préoccupante avec cette période de « covid 19 » et nous savons qu'elle vous accapare.

Mais, nous ne pouvons renoncer à notre « revendication » contre cette discrimination dont nous sommes victimes depuis trop longtemps. En novembre 2017, lors de votre invitation à l'Elysée, vous avez eu connaissance de cette injustice, et nous savons que vous avez pris conscience de cette situation directement évoquée.

Nous vous avons présenté le projet d'un fonds de solidarité pour les pupilles de la Nation : Un prélèvement sur les gains de la Française des jeux. Hélas, ce projet n'a pas été reconnu.

Nous avons été très déçus, voir méprisés, lors des entretiens ou rencontres avec les collaborateurs du secrétariat d'Etat où par Madame DARRIEUSSECQ elle-même.

Nous n'avions pas eu satisfaction des gouvernements précédents mais, à aucun moment nous n'avions affronté ce mépris pour notre cause.

Pire, Madame la Secrétaire d'Etat a tenu des propos, portant le sceau de la désinformation, en prétendant que tous les pupilles de la Nation, adoptés par l'Etat par un jugement du Tribunal d'Instance, avaient été « royalement traités », elle doit, certainement confondre, les Pupilles des guerres (14/18 – 39/45- Indochine et Algérie) avec les pupilles des conflits récents.

Nous ne lâcherons pas, notre nombre diminue chaque jour, aussi, nous avons rassemblé nos forces : Les fils de tués, la fédération des pupilles de la Nation et l'ANPNOGD, sous l'édile de la Fédération Nationale André MAGINOT, pour demander :

**« instamment que cesse toute discrimination entre les pupilles de la nation – orphelins de guerre et qu'en raison de leur âge élevé (plus de 75 ans, sauf quelques rares exceptions, une allocation de reconnaissance équitable, revêtant un caractère personnel, leur soit immédiatement accordée »**

C'est dans cette direction, Monsieur le Président de la République, que nous vous demandons de vous engager.

En cette période de vœux, Monsieur le Président de la République, mettez une fois pour toutes, un terme à cette discrimination qui n'a que trop durée et qui ne fait pas honneur à la devise de la France : La liberté, nos parents sont morts pour elle. A vous de rétablir l'égalité dans la fraternité.

Nous sommes prêts à être reçu par vous-mêmes, à votre convenance, afin de pouvoir vous exposer de vive voix, notre revendication, qui nous semble juste et honnête, et, pourquoi pas vous présenter quelques suggestions d'indemnisations. Nos parents ont répondu à l'ordre de mobilisation pour défendre notre pays contre l'occupant du moment.

Dans l'attente de voir avancer notre requête, veuillez agréer monsieur le Président de la République, nos très respectueuses salutations.

André LECOQ  
Président National de l'ANPNOGD

